

Quinzième session du groupe de travail de l'Examen périodique universel
(21 janvier – 1^{er} février 2013)

MALI

Intervention du Représentant Permanent de la France

Genève, le mardi 22 janvier 2013 (après-midi)

Merci, Monsieur le Président.

La France salue la présence de la délégation malienne malgré les circonstances internes actuelles et la remercie pour la présentation de son rapport national. La France réaffirme son engagement à soutenir le Mali dans le rétablissement de son intégrité territoriale et dans la lutte contre les groupes terroristes.

Nous sommes très préoccupés par la situation des droits de l'Homme au Mali en raison des nombreuses exactions commises par les groupes armés au Nord mais aussi des violations des droits de l'homme commises par l'ex-junte à Bamako. Dans ce contexte, la France recommande au gouvernement malien :

1 – de garantir la lutte contre l'impunité en veillant à ce que tous les auteurs de violations des droits de l'Homme soient traduits en justice, notamment en continuant à coopérer avec la Cour pénale internationale ;

2 – de prendre toutes les mesures nécessaires à la protection des droits des enfants, de prévenir le recrutement d'enfants soldats par les parties au conflit et de mettre en place des mécanismes de réintégration pour les enfants démobilisés ;

3 – de protéger les femmes contre toutes les violences sexuelles et veiller au plein respect des résolutions "Femmes, Paix et Sécurité" du Conseil de Sécurité dans la gestion du conflit, notamment en s'assurant de la participation effective des femmes dans les dialogues politiques ;

4 – de garantir le respect des droits de l'Homme et du droit international humanitaire par les forces de défense et de sécurité, notamment en ce qui concerne le sort des prisonniers ;

5 – de prendre toutes les mesures nécessaires pour empêcher les actes de représailles et de violences intercommunautaires et pour désarmer les milices.

6 – d'abolir la peine de mort en droit.

Je vous remercie. /.